



# LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR PAR LE PORTEUR DE PROJET

## IDENTITÉ DU PORTEUR

- CV du ou des gérants
- Pièce d'identité du demandeur
- Bulletin n°3 du casier judiciaire

## IDENTITÉ ENTREPRISE

- Copie du RIDET/K Bis
- RIB du compte professionnel

## JUSTIFICATIF LIÉS AU PROJET ET LIEU D'ACTIVITÉ

- Acte coutumier, acte de propriété, compromis de vente, bail ou projet de bail commercial
- Permis de construire, autorisation d'occupation du domaine public
- Plan des installations

## ÉLÉMENTS FINANCIERS ET PLAN DE FINANCEMENT

- Devis des investissements
- Accord(s) ou accord(s) de principe de la banque ou/et des organismes de financement
- Aides sollicitées auprès d'autres collectivités
- ou organismes
- Justificatif attestant d'un apport en fonds propres,
- en numéraire ou en nature, *pour au moins 10 % de l'investissement pour les investissements supérieurs à 1,2 million de francs*

## PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES

- Compte de résultat prévisionnel sur 3 ans  
*(sur 1 an pour une micro-entreprise)*

## ÉLÉMENTS COMMERCIAUX

- Attestations ou contrats de marché signés des éventuels futurs clients

## CRÉATION D'ACTIVITÉ

- Plan de trésorerie prévisionnel *(sur 12 mois)*

## EXTENSION D'ACTIVITÉ D'UNE ENTREPRISE EXISTANTE

- Attestation de la direction de services fiscaux, de la CAFAT ou du RUAMM
- États financiers *(bilans, compte de résultats et annexes)* des deux derniers exercices